

chimiques sont à la charge des fabricants. D'autres analyses d'un intérêt personnel sont largement retribuées. Mais tout ce qui tend à instruire la classe agricole ou à la diriger dans l'exploitation du sol, est fait gratuitement et avec empressement.

La plus grande partie d'une ferme de cent acres est consacrée aux expériences de culture et à l'application des leçons des professeurs. Plusieurs animaux domestiques sont gardés dans le même but. Les études expérimentales de l'été dernier ont été dirigées vers l'engraissement du bétail. Le bulletin du mois d'août renferme, avec une grande profusion de chiffres et de planches coloriées, les résultats obtenus dans l'engraissement de six moutons dont trois avaient reçu une nourriture azotée et les autres une nourriture sucrée (riche en Carbohydrates).

La laiterie, construite depuis quelques mois, mérite une mention particulière. Le toit, le plancher, les murs sont doubles, et forment comme deux enveloppes superposées, séparées l'une de l'autre par un espace de huit à dix ponces. L'air circulant librement dans cet espace protège le lait et tout le contenu de la laiterie contre la chaleur extérieure, et produit, en même temps, une ventilation parfaite.

Cette construction est l'exécution d'un plan mis à l'étude depuis longtemps.

Je ne crois pas utile de donner de plus longs détails sur l'établissement et le fonctionnement des stations expérimentales des Etats-Unis. J'ajouterai seulement que chaque Etat possède un Collège d'agriculture et une station complète. En vertu du bill Hatch, de 1886, chaque station, qui pouvait alors compter sur une subvention annuelle variant entre \$10,000 et \$20,000, reçoit en outre une allocation annuelle de \$15,000. Ce qui porte à plus de quinze millions les donations du Congrès en faveur de l'agriculture.

Je n'insisterai pas, Monsieur le commissaire, sur la nécessité qui s'impose au gouvernement de Québec de faire plus ou de faire mieux que ce qui a été fait jusqu'aujourd'hui dans le but d'aider la classe agricole.

La connaissance de ce qui se pratique chez nos voisins du Haut-Canada et des Etats-Unis ne doit pas laisser indifférent celui qui est chargé de promouvoir les intérêts des cultivateurs. L'agriculture est la profession de l'immense majorité des habitants de notre province; elle peut donc, sans qu'on puisse l'accuser d'ambition, solliciter les faveurs du gouvernement.